



CANICULE : MESURES EXCEPTIONNELLES

Fortes chaleurs : organisation exceptionnelle pour les écoles à partir du 22 juin 2026

En raison des fortes chaleurs annoncées dans les prochains jours, la Ville de Maurecourt met en place des mesures exceptionnelles afin de garantir le bien-être des enfants accueillis dans les établissements scolaires.

À compter du lundi 22 juin 2026, les familles qui le souhaitent sont invitées à garder leurs enfants à domicile.

Les prestations de restauration scolaire et de périscolaire non utilisées ne seront pas facturées aux familles concernées.

Par ailleurs, la municipalité met à disposition des locaux climatisés pour les écoles afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil possibles pour les enfants présents.

La Ville reste attentive à l'évolution de la situation météorologique. Si les conditions l'exigent, ces dispositions pourront être reconduites et les habitants en seront informés dans les meilleurs délais.

Nous remercions les familles pour leur compréhension et leur coopération.



Xavier TALON,
Maire de Maurecourt